

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 avril 2024

Médiation entre l'UNELL et Lactalis France : les parties s'accordent sur une évolution de la formule de calcul du prix du lait et sur un travail à mener pour réduire l'exposition aux marchés des produits industriels

Les échanges constructifs entre l'UNELL et Lactalis France, tenus dans le cadre de la Médiation des Relations commerciales agricoles, ont permis de mener une réflexion de fond sur les enjeux économiques de la filière laitière à long terme et sur les contours du contrat pluriannuel qui les unit. Les échanges ont notamment porté sur :

1. La valorisation des PGC¹ en France, en lien avec le niveau de prix de revient agricole (PRA) et sa pondération dans la formule de calcul du prix du lait ;
2. Le niveau de valorisation du marché des produits industriels laitiers dans un contexte de forte volatilité des cours mondiaux.

Pour mémoire, la formule de calcul du prix du lait, qui est utilisée par Lactalis et l'UNELL, est composée de plusieurs parties :

- 50 % qui correspond aux produits de grande consommation vendus en France (PGC France) ;
- 20 % qui correspond aux produits de grande consommation vendus à l'export (PGC Export) ;
- 30 % qui correspond aux produits industriels (marché des « commodités laitières » fortement soumises aux aléas des cours mondiaux).

Concernant la part du lait transformé en PGC France (50 % du prix total du lait) :

L'accord porte sur la revalorisation des PGC France dès le mois d'avril 2024. Il a été convenu que :

- le Prix de Revient Agricole, appliqué dans la formule de prix, serait revalorisé de 15€ /1000L par rapport à son niveau appliqué en 2023, soit 475€ /1000L à 38/32 ;
- la proportion de PGC France, comprenant ce PRA, évolue de manière significative, passant de 50 % à 70 % des PGC France.

Concernant la part du lait transformé en produits industriels (30 % du prix total du lait) :

Dans l'attente d'un indicateur actualisé par le CNIEL, les parties ont décidé de prendre en compte la baisse des coûts de transformation de Lactalis dans la valorisation du lait transformé en produits industriels. Cette évolution impactera positivement le prix du lait payé aux producteurs.

Par ailleurs, un travail doit être mené sur les volumes collectés, afin de réduire l'exposition au marché des produits industriels et veiller à ce que le prix moyen du lait soit moins sensible aux aléas des cours mondiaux.

¹ Produits de grande consommation



Le prix moyen d'achat du lait de mai et de juin 2024 sera déterminé à partir de cette formule de prix actualisée.

Pour le mois d'avril 2024, le prix d'achat du lait aux producteurs par Lactalis France est fixé d'un commun accord à 425€ /1000L en prix de base à 38/32 (440€ /1000L à 41/33).

* * *

Le succès de ce dialogue, mené sous l'égide de la médiation, est le signe d'une volonté de la part de Lactalis France et de l'UNELL de définir une stratégie responsable et de long terme, dans l'intérêt des tous les acteurs de la chaîne de valeur.

Contacts presse :

UNELL

Balthazar Boëssé - info.unell@gmail.com

Yohann Serreau - unell.president@gmail.com

Lactalis

Valérie Le Chevillier – valerie.lechevillier@fr.lactalis.com

Alexandra Vickery – alexandra.vickery@fr.lactalis.com